



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre mai à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 18
Pouvoirs : 6
Absents : 5

Date de la convocation : 27 avril 2021

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAU Mireille, BEUGIN Valérie, GOLA Odile, DUFFAULT Laurent, VERDUZIER Kevin, SULLI Bruno, PIAULET Christine, ROBIN Nadia, DEBIAIS Viviane, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DESIRE Valérie représentée par L BARBOTTIN
CROC Bertrand représenté par D BIOTTEAU
GABIGNON Christophe représenté par L BARBOTTIN
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
MASSONNEAU Bruno représenté par V DEBIAIS
ROYER Freddy représenté par V DEBIAIS

ABSENTS : MUSCAT Yvette, DESIRE Thierry, CHAPUT Clément, CHAPUT Sabrina, BEUNEL Philippe

Secrétaire de séance : Lydie BARBOTTIN

DELIBÉRATION N° 85

RAPPORTEUR : Dominique CHALLOT

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) - PROJET D'EMBELLISSEMENT DES RONDS POINTS

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) est une subvention d'État attribuée aux collectivités qui comptent entre 2 000 et 20 000 habitants. Elle a comme objectif prioritaire de soutenir la réalisation d'investissements et notamment les opérations qualitatives d'aménagement des entrées et centres de bourgs.

La commune de Naintré se lance dans un programme d'embellissement, à ce titre, des travaux d'embellissement des ronds points de la commune vont être engagés.

La ville de Naintré souhaite, à travers ce vaste projet de réaménagement des espaces urbains, créer un embellissement durable au bénéfice du cadre de vie des habitants de la ville.

Le montant estimatif de ces travaux est de **12 500 € HT**.

Le plan de financement est le suivant :

-Subvention DETR sollicitée, 30 % soit :	3 750,00 €
-Fonds propres :	8 750,00 €
Total	12 500,00 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les travaux d'embellissement ainsi que le plan de financement tels que présentés et de solliciter la subvention DETR.

VU la nécessité d'effectuer des travaux d'embellissement sur les ronds points,
VU le coût estimatif des travaux,

Considérant que l'Etat peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la DETR,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve les travaux d'embellissement d'un montant estimatif de 12 500 € HT;
- approuve le plan de financement ci-dessus permettant à M. le Maire de déposer la demande de subvention DETR auprès de l'Etat;
- charge M. le Maire des démarches nécessaires à cet effet et lui donne tout pouvoir pour signer les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

